

Plan d'intervention détaillé sur les algues bleu-vert 2007-2017

N° Action	Actions annoncées	Durée (année)	État d'avancement	Responsable(s)
1.1	Réaliser une recherche en toxicologie pour améliorer les connaissances sur les risques à la santé humaine associés à l'utilisation d'eau contaminée par les algues bleu-vert	0-3	- L'action 1.1 est prise en compte dans le cadre de l'action 1.3, soit l'appui d'une dizaine d'équipes de recherche dans le cadre d'une action concertée d'acquisition de connaissances.	MSSS
1.2	Organiser un symposium d'experts sur l'analyse des risques à la santé humaine liés aux algues bleu-vert	0-1	Le symposium a eu lieu le 11 mars 2008. http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/algues-bv/symposium/index.htm	MSSS
1.3 1.3a 1.3b 1.3c	<p>Renforcer la recherche et l'innovation</p> <p><i>Appuyer une dizaine d'équipes de recherche dans le cadre d'une action concertée d'acquisition de connaissances (1,8 M\$)</i></p> <p><i>Appuyer financièrement l'acquisition d'équipements de recherche (traitement des eaux et restauration des lacs) (3 M\$)</i></p> <p><i>Assurer le transfert du savoir et des technologies vers les utilisateurs et leur démonstration pour amorcer leur commercialisation (3 M\$)</i></p>	0-3	<p>Pour consulter la liste des programmes accessibles : http://www.mdeie.gouv.qc.ca/index.php?id=369&no_cache=1&tx_igaffic_hagepages_pi1[pid]=1933&mode=arbo</p> <p>I- Action concertée de recherche - 8 projets de recherche ont été annoncés le 8 juin 2008 par le Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies (FQNRT) pour un montant de 1 559 543 \$.</p> <p>Pour consulter la liste des huit projets retenus et leurs résumés : http://www.fqrnt.gouv.qc.ca/parteneriatsInnovation/pdf/2009-2010/Resume_ProjetCyanobacteries/Resultats_Cyanobacteries.pdf</p> <p>- Annonce d'un budget de 100 000 \$ par le FQNRT visant à soutenir la mobilité des étudiants de maîtrise, de doctorat et des stagiaires de recherche post-doctorale qui participent aux projets financés par le Programme de recherche en partenariat sur les cyanobactéries dans un milieu de recherche situé à l'extérieur du Québec</p> <p>I- Programme de soutien à la recherche - Programme accessible depuis octobre 2007</p> <p>I- Regroupement sectoriel - Programme accessible depuis octobre 2007</p> <p>II- Intensification technologique et CCTT - Programme accessible depuis octobre 2007</p> <p>III- Soutien à la valorisation et au transfert - Programme accessible depuis octobre 2007</p>	MDEIE

N° Action	Actions annoncées	Durée (année)	État d'avancement	Responsable(s)
1.3c 1.3d	<i>Améliorer les mesures de diffusion et de concertation des intervenants concernés (chercheurs, entreprises, utilisateurs) sur les thématiques liées à la recherche et aux technologies liées à la préservation de la qualité de l'eau (0,9 M\$)</i>		IV- Vitrine technologique - Programme accessible depuis octobre 2007 I- Avis scientifique et technique - Participation du Conseil de la science et la technologie (CST) au sein de la Table de concertation sur la connaissance des algues bleu-vert II- Portrait dynamique de la recherche portant sur le sujet au Québec - En continu par l'intermédiaire de la Table de concertation sur la connaissance sur les algues bleu-vert (action 1.5) III- Promotion de la culture scientifique - Tenue de 4 Chalets Science en 2008 <ul style="list-style-type: none"> • 7 juin : Mont-Tremblant • 14 juin : Sherbrooke • 15 juin : North Hatley • 25 septembre : Mont Laurier 	
1.4	Mettre en place des projets pilotes (ex. : sur trois lacs), afin d'expérimenter diverses mesures de restauration des lacs, le tout dans des conditions diversifiées	0-1	- Annonce de quatre projets retenus le 25 août 2008 http://www.mddep.gouv.qc.ca/infuseur/communiqu.asp?no=1412	MDDEP
1.5	Créer une Table de concertation sur la connaissance sur les algues bleu-vert avec les différents acteurs interpellés	0-1	- À ce jour, trois rencontres ont eu lieu, en janvier, en mai et en novembre 2008	MDDEP
1.6	Augmenter à 700, d'ici 3 ans, le nombre de lacs sur lesquels un suivi sera réalisé par le biais du Réseau de surveillance volontaire des lacs	0-3	- En 2008, 400 lacs sont inscrits au Réseau de surveillance des lacs, soit une augmentation de 197 lacs par rapport à l'année 2007. http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/rsv-lacs/index.htm	MDDEP
1.7	Évaluer diverses trousse diagnostiques sur les algues bleu-vert et les cyanotoxines, en vérifier l'applicabilité au Québec	0-5	- Deux trousse commerciales ont fait l'objet d'analyse. Les résultats obtenus ne permettent pas de recommander l'usage de celles-ci dans le cadre de la procédure du plan de gestion des épisodes d'algues bleu-vert.	MDDEP
1.8	Augmenter de 1 M\$ par année le budget de soutien aux organismes de bassins versants (OBV) et aux conseils régionaux de l'environnement (CRE) dans la réalisation de leur mandat, notamment dans le cadre de la lutte contre les algues bleu-vert	0-5	- Allocation des budgets versée pour une deuxième année auprès des OBV et des CRE (juin 2008)	MDDEP
1.9	Entreprendre, en concertation avec le Regroupement des organisations de bassin versant, une démarche de redécoupage du Québec méridional en zones de gestion intégrée de l'eau, afin que tous les bassins versants soient pris en compte dans les processus de connaissance, de protection et de gouvernance, évaluer les ressources requises et les modalités d'implantation	0-3	- Début des travaux de concertation sur la démarche de redécoupage avec le ROBVQ (février 2008) - Ajout, en mars 2008, d'un budget de 15 M\$ sur 5 ans pour la mise en œuvre de zones de gestion intégrée de l'eau - Élaboration d'un projet d'un nouveau cadre de gouvernance de l'eau	MDDEP

N° Action	Actions annoncées	Durée (année)	État d'avancement	Responsable(s)
1.10	Prendre en compte la problématique de la prolifération des algues bleu-vert dans l'analyse de la capacité de support du lac et de la capacité épuratoire des terrains lors du développement de projets de villégiature sur les terres du domaine de l'État	0-5	- Mise en place d'un comité scientifique interministériel (MRNF-MDDEP-MAPAQ); action réalisée en mars 2008	MDDEP
1.11	Conclure, avec les gouvernements concernés par des lacs frontaliers touchés par les algues bleu-vert (ex. : lac Abitibi, lac Témiscamingue, la rivière des Outaouais) une entente de collaboration sur la connaissance des causes de dégradation, sur les mesures de prévention et sur les actions de restauration	0-1	- Action intégrée dans le cadre des ententes Québec-Ontario, Québec-Nouveau-Brunswick et Québec-Vermont concernant les impacts environnementaux transfrontaliers	MDDEP
2.1	Renforcer le Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.8)	0-1	<p>- Trois modifications réglementaires liées au règlement Q-2, r.8 ont été adoptées au cours de l'année pour faciliter l'application du règlement :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ introduction des règles visant l'utilisation des systèmes de traitement pour la désinfection par rayonnement ultra-violet; ▪ introduction de règles pour permettre l'installation d'un système de traitement secondaire certifié par le BNQ non étanche au dessous d'un élément épurateur; ▪ modification spécifique au territoire de la Basse-Côte-Nord pour tenir compte de l'absence de liens routiers permanents. <p>- Mise en ligne en janvier 2009 d'un <i>Guide d'application du Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées</i> (Q-2, r.8) http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/eaux-usees/residences_isolees/guide_interpretation/index.htm</p> <p>- Mise en ligne en février 2009 d'un <i>Guide sur le système de suivi des ouvrages individuels de traitement des eaux usées</i></p>	MDDEP
2.2	<p>Renforcer les pouvoirs des municipalités afin de favoriser la vidange régulière par les municipalités, des boues des fosses septiques</p> <p>Modifier la Loi sur les compétences municipales pour donner aux municipalités le pouvoir de vidanger périodiquement les fosses septiques sur son territoire</p>	0-1	<p>- Action réalisée par l'adoption du projet de loi 56, le 13 décembre 2007, modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale http://www.assnat.qc.ca/fra/38legislature1/Projets-loi/Publics/07-f056-san.htm</p>	MAMR

N° Action	Actions annoncées	Durée (année)	État d'avancement	Responsable(s)
2.3	Formation des inspecteurs municipaux et des élus municipaux sur la problématique des cyanobactéries et mise en place d'un programme de soutien pour l'élaboration de relevé sanitaire en lien avec les résidences isolées	0-1	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place du programme sous la responsabilité de la FQM et de l'UMQ, depuis avril 2008 pour les élus et les inspecteurs municipaux sur la problématique des cyanobactéries - L'action 2.3 prend en compte l'action 3.6 - Il y a eu 672 inscriptions à la formation - Poursuite de la formation sous la responsabilité de la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ) et de la FQM de la formation sur le Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.8) (MDDEP) 	MAMR
2.4	Proposer une modification à la Loi sur les compétences municipales visant à permettre aux municipalités d'effectuer, aux frais du propriétaire, des travaux de mise aux normes de tout système privé de traitement des eaux usées. Avec une telle modification, une municipalité pourra emprunter pour effectuer de tels travaux.	0-1	<ul style="list-style-type: none"> - Action réalisée par l'adoption du projet de loi 6, le 25 octobre 2007, modifiant diverses dispositions législatives en matière municipales http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=5&file=2007C10F.PDF 	MAMR
2.5	<p>Munir d'équipements de déphosphatation les ouvrages municipaux de traitement des eaux usées se déversant en lac ou en amont d'un lac lorsque de tels équipements ne sont pas présents</p> <p>Réviser les exigences de rejet des ouvrages de traitement des eaux usées se déversant dans un lac ou en amont d'un lac lorsque des équipements de déphosphatation sont présents et que la technologie le permet</p>	0-1	<ul style="list-style-type: none"> - Le MDDEP et le MAMR sont à finaliser le dossier relatif à la mise aux normes des équipements de déphosphatation. - Au cours de la dernière année, le MAMR et le MDDEP ont convenu d'une approche d'intervention en fonction d'une analyse de risque et de priorisation des dossiers. - Il reste maintenant à finaliser certains éléments en regard des exigences normatives. Les municipalités seront informées des modalités du plan de réduction des rejets en phosphore retenu au printemps 2009. 	MAMR
2.6	Augmenter de 15 personnes les ressources du MDDEP affectées aux interventions de contrôle et de suivi des lacs touchés par les algues bleu-vert	0-1	<ul style="list-style-type: none"> - L'embauche des effectifs est terminée. - Ces effectifs sont mis à contribution à trois niveaux d'intervention : <ol style="list-style-type: none"> 1. à l'analyse en laboratoire des échantillons d'eau; 2. au programme volontaire de surveillance des lacs; 3. au contrôle des sources et des rejets de phosphore dans les plans d'eau. 	MDDEP

N° Action	Actions annoncées	Durée (année)	État d'avancement	Responsable(s)
2.7	<p>Mise en place d'un programme visant un soutien financier et technique aux MRC les plus touchées par les algues bleu-vert afin d'embaucher une ressource spécialisée (scientifique, juridique, etc.) pour appuyer les municipalités dans des actions de préventions d'algues bleu-vert (ex. aide à la mise en œuvre du Règlement (Q-2, r.8))</p>	0-1	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en onde du Guide de relevé sanitaire comme base de référence au <i>Programme d'aide à la prévention d'algues bleu-vert</i> (MDDEP) http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/eco_aqua/cyanobacteries/guide_releve.pdf - Lancement du Programme d'aide à la prévention d'algues bleu-vert (PAPA) : juin 2008 <p>Pour consulter les modalités du PAPA http://www.mamr.gouv.qc.ca/dossiers/algues/algu_prog.asp</p> <ul style="list-style-type: none"> - 48 MRC et villes hors MRC sur un total de 67 visées par le programme ont soumis des demandes ciblant 228 des 264 lacs admissibles au programme. - Analyse des demandes, lettres de promesse et protocoles d'entente (novembre 2008 à février 2009) 	MAMR
2.8	<p>Assurer un suivi systématique de la mise en place de la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables auprès des MRC et des municipalités en priorisant les bassins versants touchés par les algues bleu-vert. D'ici 18 mois, adopter les décrets gouvernementaux permettant d'assurer la mise en application des dispositions de la Politique aux MRC et municipalités ne s'étant pas conformées</p>	0-3	<ul style="list-style-type: none"> - À ce jour, 89 % des MRC ont intégré dans leur schéma d'aménagement les normes de la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables. 	MDDEP
2.9	<p>Établir des diagnostics et des bilans agro-environnementaux complets des exploitations agricoles, surtout celles situées dans les bassins versants touchés par les algues bleu-vert, afin de corriger les problématiques environnementales et de planifier des travaux correctifs</p>	0-10	<ul style="list-style-type: none"> - Onze zones d'intervention prioritaires phosphore (ZIPP) ont été identifiées dans onze régions administratives du Québec. - De ces ZIPP, 1 100 exploitations agricoles ont été ciblées pour faire l'objet d'interventions visant la réduction de la pollution diffuse à la ferme. - Près de 200 conseillers en agroenvironnement ont participé à la première formation d'une série portant sur le diagnostic et la correction des problèmes de pollution diffuse. - Cette série de formations se poursuit à l'automne 2008 avec l'organisation d'ateliers en salle et de stages pratiques sur le terrain. 	MAPAQ
2.10	<p>Réaliser les correctifs nécessaires et implanter de bonnes pratiques :</p> <p>1- en adoptant et en améliorant les mesures d'aide du programme Prime-Vert destiné aux exploitations agricoles (volet réduction de la pollution diffuse)</p> <p>2- en donnant la priorité aux bassins versants touchés par les algues bleu-vert</p>	0-10	<ul style="list-style-type: none"> - Lancement du nouveau programme Prime-Vert le 29 avril 2008 incluant 145 M\$ sur 10 ans s'appliquant au présent plan http://www.mapaq.gouv.qc.ca/Fr/Productions/md/Programmes/primevert.htm - Budget de 5,5 M\$ engagé par le MAPAQ au 1^{er} septembre 2008 pour soutenir la réalisation de 1 400 projets visant la réduction de la pollution diffuse à la ferme et l'amélioration de la qualité de l'eau 	MAPAQ

N° Action	Actions annoncées	Durée (année)	État d'avancement	Responsable(s)
2.11	Adopter une réglementation limitant ou interdisant la présence de phosphate dans les détergents à vaisselle et demander au gouvernement fédéral d'en tenir compte	0-1	- Règlement adopté le 28 mai 2008 http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/eaux-usees/vaisselle/index.htm	MDDEP
2.12	Adopter une réglementation provinciale habilitant les municipalités à régir les rejets d'eaux usées des embarcations de plaisance pour la protection des eaux des lacs et de leurs affluents	0-1	- Règlement adopté le 18 juin 2008 http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/eaux-usees/embarcations/index.htm	MDDEP
2.13	Intensifier le reboisement des rives par la fourniture gratuite d'un million d'arbres par an pendant 2 ans	0-3	- Distribution de 370 000 arbres sous la coordination des organismes de bassins versants (OBV) - Discussion en cours afin de permettre de prolonger de trois années la fourniture de plants	MRNF
2.14	Réaliser les activités de maintenance des fossés, sur les abords autoroutiers, en utilisant la méthode du tiers inférieur et assurer un contrôle de l'érosion dans le cadre de tout projet routier (MTQ) avec travaux de terrassement	0-10	- Application des normes à toutes les activités de maintenance et de contrôle de l'érosion dans l'ensemble du réseau routier relevant du MTQ, en continu depuis octobre 2007	MTQ
2.15	Renforcer le processus de planification et les normes sur l'allocation de tout nouveau bail de villégiature et reporter les développements de villégiature sur des lacs avec présence d'algues bleu-vert anormalement élevée Accroître le contrôle des normes réglementaires pour les baux de villégiature sur les terres publiques	0-5	- Révision en continu du processus de planification afin d'y intégrer la variable « algues bleu-vert » - Établissement d'un plan d'action avec les MRC visant à dresser un état de situation pour les emplacements situés sur les plans d'eau touchés par les algues bleu-vert (à déterminer avec les MRC concernées) - Intégration, sur une base permanente, au processus de planification du MRNF (décembre 2008)	MRNF

N° Action	Actions annoncées	Durée (année)	État d'avancement	Responsable(s)
3.7	Améliorer la vitrine Internet gouvernementale sur les algues bleu-vert pour y rassembler toute l'information disponible, notamment la publication annuelle des municipalités ayant réalisé l'inspection de leurs installations septiques	0-1	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en ligne des améliorations dans la vitrine gouvernementale sur les algues bleu-vert, le 23 avril 2008 www.servicesquebec.gouv.qc.ca - Du 23 avril au 23 novembre 2008, le guide <i>Algues bleu-vert</i> a été consulté par 15 554 visiteurs uniques. 	Services Québec
3.8	Campagne de sensibilisation pour tous les détenteurs de baux de villégiature sur les terres du domaine de l'État (environ 38 000) pour les informer des mesures à prendre pour réduire tout apport de phosphore dans leurs lacs	0-5	- En 2008, près de 43 000 documents de sensibilisation « Restaurez vos rives et prévenez la prolifération des algues bleu-vert » ont été distribués aux titulaires lors du renouvellement de baux de villégiature, à 63 postes de zones exploitations contrôlées (ZEC) et à 67 municipalités.	MRNF
3.9	Promouvoir les développements de modèles adéquats de « développement urbain durable » autour des lacs de manière à en réduire les impacts sur les plans d'eau	0-3	- En cours de développement	MDDEP